



Ville d'Avranches
Cabinet du maire
Hôtel de Ville bp238
50302 Avranches Cedex

Communiqué de presse 24/04/214:

Conseil Municipal d'Avranches du 24 avril 2014 :

Un budget de transition

La nouvelle municipalité d'Avranches a voté un budget de transition. Nous avons respecté les engagements qui ont été pris par l'équipe précédente et nous avons commencé à préparer les investissements qui feront notre politique pour les prochaines années.

Globalement, le projet de budget primitif 2014 s'élève à 15 740 000 euros contre 16 872 000 euros au budget cumulé de 2013. Le Budget primitif 2014 est en baisse, de -5.18% ou - 860 000 euros, par rapport au budget primitif voté en 2013 et qui s'élevait à 16 600 000 euros.

Fonctionnement

Recettes

Les recettes de la ville diminuent en fonctionnement et s'établissent aujourd'hui à 11 340 000 euros. Cette diminution des recettes s'explique par la baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat.

Baisse des dotations de l'Etat

Pour l'année 2014, la baisse de la dotation forfaitaire de l'Etat s'établit à 91 906 euros. Elle était de 2 279 034 euros et s'établit aujourd'hui à 2 187 128 euros.

Stabilisation de l'impôt

Pour l'exercice 2014, la nouvelle municipalité tient son engagement de campagne de maintenir le taux d'imposition municipal pour l'exercice 2014. Ces taux s'établissent à 22,44% pour la taxe d'habitation, 30,31% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 37,93% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le chapitre Impôts et taxes est évalué à 5 060 000 euros, soit 50.6% des recettes réelles de la commune, réparti principalement entre 1 669 760 euros de produits de la taxe d'habitation, 2 388 731 de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de 20 672 euros de la Taxe sur les propriétés non bâties .

Dépenses

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 3,75% par rapport au budget cumulé de 2013 (-442 000 euros) et s'élèvent à 11 340 000 euros

Des charges de personnel stabilisées

Les charges de personnels sont exactement les mêmes que celles de l'année dernière, 6 130 000 euros.

Investissement

L'investissement s'établit à 4 400 000 euros pour l'année 2014.

Recettes

Avec l'ensemble des travaux à réaliser, la municipalité a ouvert une ligne de crédit d'emprunt de 1,5 millions d'euros contre 550 000 euros pour l'année dernière.

Dépenses

La municipalité précédente a engagé de nombreux travaux dans la ville, rue Saint Gaudens, Place des 3 rois, rue Jacques Simon, rue du Pot d'étain, parallèlement à la mise en place du réseau de chaleur. Ce réseau remplacé datait de la reconstruction et avait été construit à l'époque en béton amiante/ciment. Cet investissement était nécessaire. Les investissements représentent 965 000 euros pour la voirie et le réseau d'eau.

Blanchet

La reconstruction des bâtiments de stockage de la SAS Blanchet est financée par une indemnité des assurances à hauteur de 3 159 207 euros TTC

Subventions

Il a été décidé de reporter le vote des subventions aux associations. Le vote de ces subventions interviendra d'ici le 31 mai 2014. Ce report correspond à la volonté de la nouvelle municipalité d'étudier en détail les demandes qui lui sont parvenues. La municipalité est prête à répondre à toutes les interrogations que susciterait ce report d'attribution.

Contact

Simon Jouault
Collaborateur de cabinet de Monsieur David Nicolas, maire d'Avranches
Hôtel de Ville bp238
50302 Avranches Cedex
0233892952